

# **PLAN DE GESTION & PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUELS 2013**

**European Agency for Safety and Health at Work  
(EU-OSHA), Bilbao,  
Decembre 2012**

# Table des matières

1. Message de la directrice .....	3
2. Perspective pluriannuelle.....	4
2.1. Mission et vision de l'EU-OSHA .....	4
2.2. Objectifs stratégiques de l'EU-OSHA européenne pour la sécurité et la santé au travail .....	4
2.3. Objectifs généraux .....	5
2.4. Progression vers la réalisation des objectifs pluriannuels.....	7
3. Ressources financières et humaines .....	8
4. Programme de travail 2013.....	9
4.1 Observatoire européen des risques .....	9
4.2 Informations sur l'environnement professionnel.....	14
4.3 Communication, campagnes et promotion .....	18
4.4 Travail en réseau et coordination .....	21
4.5 Gestion des ressources .....	27
Annex I: Data on indicators on results defined in the EU-OSHA Strategy 2009-2013.....	28

# 1. Message de la directrice

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) est convaincue que la sécurité et la santé au travail doivent jouer un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020. L'amélioration de la santé et de la sécurité au travail peut contribuer de manière significative à faire passer le taux d'emploi actuel de 69 % à 75 % en 2020. Il est bien établi que le nombre de congés de maladie et de retraites anticipées peut être réduit en prévenant les risques en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail.

En 2013, l'EU-OSHA vise à adopter une nouvelle stratégie pour les années 2014-2020. Cette stratégie reposera bien entendu sur les moyens mis en œuvre pour remplir la mission confiée à l'Agence dans son règlement fondateur. Dans ce cadre toutefois, nous nous pencherons également sur la façon dont nous pouvons contribuer à remplir d'autres objectifs politiques européens, particulièrement les objectifs visés par la stratégie Europe 2020. Le présent programme de travail a été élaboré sur la base de la stratégie 2009-2014 de l'EU-OSHA.

En 2013, la campagne de l'Agence «Travailler ensemble pour la prévention des risques» entamera sa deuxième année. La campagne s'articule autour du rôle du leadership et de l'implication des travailleurs dans la prévention des risques – deux éléments clés de la promotion de la sécurité et de la santé au travail. Parmi les activités prévues en 2013 figureront la cérémonie de remise des prix récompensant les bonnes pratiques et une campagne d'une semaine comprenant l'organisation d'activités dans toute l'Europe, à l'issue de laquelle se tiendra un événement de clôture.

L'Agence entreprendra bien sûr d'autres activités en 2013, activités que le programme de travail présentera de manière plus approfondie.

Enfin, nous nous réjouissons d'accueillir la Croatie en tant qu'État membre en 2013. Ce pays a participé à nos activités pendant plusieurs années dans le cadre des programmes de préadhésion et je suis convaincue que notre future coopération sera bénéfique à l'ensemble des parties.

Christa Sedlatschek  
Directrice

## 2. Perspective pluriannuelle

Le plan de gestion annuel 2013 a été élaboré dans le cadre global établi par la stratégie 2009-2013 de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé (l'«Agence»)<sup>1</sup>. La stratégie définit la mission, la vision et les objectifs généraux de l'Agence. Chaque activité spécifique du plan de gestion doit contribuer à la réalisation des objectifs généraux. Il est important de souligner que la nature de la plupart de l'Agence ne permet pas d'en observer les effets au cours de la période du plan de gestion. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de se situer dans une perspective pluriannuelle.

L'EU-OSHA élabore actuellement une nouvelle stratégie, qui doit être adoptée début 2013. Par conséquent, le présent programme de travail tient compte de certains des éléments prévus dans le cadre de cette stratégie.

### 2.1. Mission et vision de l'EU-OSHA

*L'énoncé de mission définit ce que fait l'Agence:*

*L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail est l'organe de l'Union européenne chargé de la collecte, de l'analyse et de la diffusion d'informations pertinentes pouvant répondre aux besoins des milieux impliqués dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.*

L'énoncé de mission est complété par un **énoncé de vision** qui présente les objectifs de l'Agence:

*L'Agence vise à devenir le centre européen d'excellence pour les informations sur la sécurité et la santé au travail, en promouvant une culture préventive visant à rendre les lieux de travail européens actuels et futurs à la fois plus sûrs, plus sains et plus productifs.*

### 2.2. Objectifs stratégiques de l'EU-OSHA européenne pour la sécurité et la santé au travail

Dans le cadre du règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil du 18 juillet 1994 (tel que modifié ultérieurement)<sup>2</sup> et dans le contexte de la mission et de la vision de l'Agence (compte tenu des ressources disponibles et du contexte institutionnel), six objectifs stratégiques ont été définis pour la période 2009-2013. Ces objectifs stratégiques définissent les résultats plus concrets à atteindre pour accomplir la vision.

Ces objectifs sont les suivants:

- *sensibiliser aux risques qui pèsent sur la sécurité et la santé au travail et à leur prévention*
- *identifier les bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail et faciliter leur échange*
- *anticiper les risques nouveaux et émergents afin de faciliter les actions préventives*
- *promouvoir la coopération des États membres en matière de recherche et de partage d'informations*
- *promouvoir la mise en réseau afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles pour la sécurité et la santé au travail en Europe et au-delà*

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse suivante: [http://osha.europa.eu/fr/publications/work\\_programmes/strategy2009-2013](http://osha.europa.eu/fr/publications/work_programmes/strategy2009-2013)

<sup>2</sup> Modifié par le règlement (CE) n° 1643/95 du Conseil du 29 juin 1995, le règlement (CE) n° 1654/2003 du Conseil du 18 juin 2003 et le règlement (CE) n° 1112/2005 du Conseil du 24 juin 2005.

- *faire de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail un exemple en matière de responsabilité sociale et environnementale.*

Si les cinq premiers objectifs guident les travaux de l'Agence par rapport au monde extérieur, le dernier concerne l'Agence en tant qu'organisation.

Les activités prévues dans le présent plan de gestion annuel ont été sélectionnées pour aider à la réalisation des objectifs stratégiques et de la vision, et sont orientées par la mission. La stratégie de l'Agence comprend aussi plusieurs spécifications concernant le fonctionnement l'Agence, qui ont guidé la conception des activités et qui serviront de base à leur mise en œuvre.

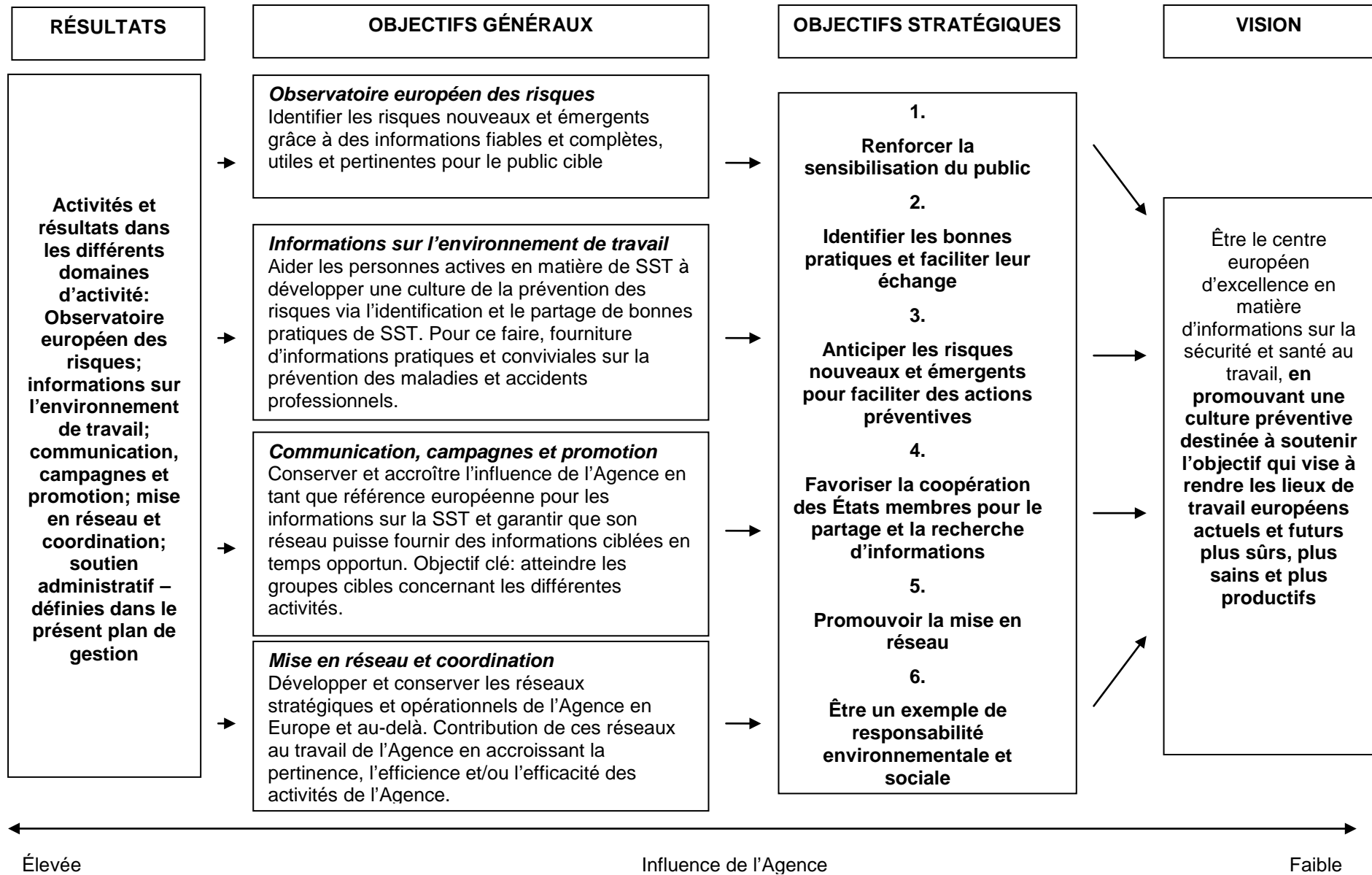
### **2.3. Objectifs généraux**

Les objectifs généraux de l'Agence ont été définis dans sa stratégie quinquennale 2009-2013 et décrivent les effets et les résultats que l'Agence souhaite produire dans les différents domaines d'activité liés à la mission durant la période stratégique.

Ils reposent sur un examen de la meilleure manière de contribuer à la réalisation de la vision de l'Agence et à la concrétisation de ses objectifs stratégiques. Outre le domaine d'activité du soutien administratif, quatre domaines d'activité liés à la mission ont été créés. La structure de ces domaines d'activité garantit un cadre cohérent pour la fixation d'objectifs, l'allocation des ressources, l'organisation de l'Agence et l'établissement de rapports/le suivi.

Pour atteindre ses objectifs généraux et réaliser sa vision, l'Agence compte sur la participation active d'un certain nombre de parties prenantes, partenaires et d'intermédiaires, en premier lieu les États membres de l'UE et de l'EEE et les partenaires sociaux. Aussi la réalisation, ou la non réalisation, des objectifs pluriannuels ne dépend-elle pas uniquement de l'Agence.

Le lien entre la vision, les objectifs stratégiques et généraux, et les activités de l'Agence sont présentés à la page suivante. Nous verrons également que l'Agence contrôle davantage les moyens mis en œuvre que la réalisation de l'énoncé de vision. La création d'une culture de prévention des risques dépend des actions de l'Agence, mais également d'autres facteurs significatifs.



## **2.4. Progression vers la réalisation des objectifs pluriannuels**

Le plan de gestion en cours se fonde sur les objectifs fixés par la stratégie 2009-2013 de l'Agence et sur une évaluation de l'état d'avancement actuel de ces objectifs. En outre, certains éléments prévus dans le cadre de la future stratégie de l'EU-OSHA ont été pris en compte.

Des données clés concernant les progrès accomplis pour réaliser les objectifs d'impact fixés par la stratégie de l'Agence sont jointes en annexe à ce document. Les indicateurs utilisés ont été définis dans la stratégie 2009-2013 de l'Agence.

Les données disponibles montrent invariablement que l'EU-OSHA est sur la bonne voie pour remplir ses objectifs stratégiques. L'Agence vise essentiellement à accroître la sensibilisation aux risques et à leur prévention en Europe. On estime que le niveau de sensibilisation s'est accru au cours de ces dernières années, et que l'Agence a contribué à cette évolution, en particulier au niveau européen, mais aussi au niveau des États membres. Un autre signe de l'impact de l'Agence est le retour positif attribuant des changements de comportement aux informations fournies par l'Agence.

Au niveau des objectifs définis pour les différents domaines, les résultats sont encourageants en ce qui concerne la portée, de même que la qualité et l'impact. S'agissant de la portée, les statistiques de consultation du site web et les relevés d'articles de presse révèlent que l'Agence atteint un grand nombre d'utilisateurs. Ce résultat est conforté par l'expansion continue de l'utilisation des canaux de communication et tout récemment des médias sociaux. Sur le plan de la qualité et de l'impact, les évaluations des produits de l'Agence sont généralement positives, notamment en termes d'utilité, de fiabilité et de portée.

Ces données de suivi sont confirmées par une évaluation générale externe de la stratégie de l'Agence finalisée à la fin du 2011. Celle-ci indique que l'Agence est sur la bonne voie pour remplir ses objectifs, et que les activités menées sont très pertinentes par rapport aux besoins qu'elles sont censées satisfaire. Cette évaluation constitue un apport majeur pour l'élaboration de la prochaine stratégie de l'Agence, dans laquelle certains des points à améliorer seront pris en compte.

### 3. Ressources financières et humaines

Les ressources suivantes sont nécessaires à la mise en œuvre des activités de ce programme et ils se correspondent avec le Tableau des Effectives (pour des Agents Temporaires) et l'estimation des Agents Contractuels dans le Budget pour 2013:

#### Ressources humaines (Agents temporaires)

Domaine	Agents temporaires	
	2012	2013
Unité Prévention et recherche	15	15
Communication, campagnes et promotion	11	14
Travail en réseau et coordination	7	7
Soutien administratif	11	8
Total	44	44

#### Ressources humaines (Agents contractuels)

Domaine	Agents contractuels	
	2012	2013
Unité Prévention et recherche	5	5
Communication, campagnes et promotion	8	8
Travail en réseau et coordination (*)	3	3
Soutien administratif	10	8
Total	26	24

(\*) Les chiffres n'incluent pas un agent contractuel financé par les fonds du programme (IPA).

#### Ressources financières (Dépenses opérationnelles)

Domaine	Total (EUR)	
	2012	2013
Unité Prévention et recherche	2.221.600 + 1.000.000	2.873.689
Comunication, campagnes et promotion	4,440,000	3.674.816
Travail en réseau et coordination (*)	1.238.495+ 660,916	1.349.000

(\*) Comprend les missions de support administratif ainsi que les dépenses de traduction.



## 4. Programme de travail 2013

Le travail de l'Agence s'articule autour de quatre domaines d'activité liés à la mission:

- Observatoire européen des risques
- Informations sur l'environnement professionnel
- Communication, campagnes et promotion
- Travail en réseau et coordination

En outre, des fonctions de soutien administratif sont organisées au sein du domaine des ressources humaines.

Dans les pages suivantes, nous décrivons les objectifs et les actions liés à ces cinq domaines d'activité. À la suite de la réorganisation opérationnelle de l'Agence en 2011, les domaines liés à l'Observatoire européen des risques (ERO) et aux informations sur l'environnement professionnel sont gérés au sein de l'unité Prévention et recherche. Ils sont toutefois présentés ici dans des sections distinctes pour faciliter toute référence, ainsi que par souci de continuité avec les précédents plans de gestion annuels et la stratégie de l'Agence. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, les activités des différents domaines d'activité sont définies dans la stratégie 2009-2013 de l'Agence. Elles ont pour but de contribuer à la réalisation des objectifs généraux pour les quatre domaines d'activité précédemment présentés.

Il est important de garder à l'esprit que la majorité des activités de l'Agence sont de nature pluriannuelle. Il ne faut pas oublier non plus que les effets des différentes activités ne sont parfois visibles que plusieurs années après leur réalisation. C'est également pour cette raison que les données pertinentes pour les différents indicateurs ne sont pas toujours disponibles à court terme.

### 4.1 Observatoire européen des risques

#### 4.1.1 Description et historique des activités

Le but de l'Observatoire européen des risques (ERO) de l'Agence est l'identification des risques nouveaux et émergents en vue de leur prévention. Pour ce faire, elle fournit un aperçu des questions de sécurité et de santé au travail en Europe, décrit les tendances et les facteurs sous-jacents, et anticipe les changements au travail ainsi que leurs conséquences probables sur la sécurité et la santé. L'ERO a également pour mission d'encourager le débat et la réflexion parmi les parties prenantes de l'Agence et entre les responsables à différents niveaux.

Les différentes tâches prévues par la Stratégie de l'UE 2007-2012 ont été intégrées au travail de l'Observatoire par l'intermédiaire de la stratégie 2009-2013 de l'Agence et des plans de gestion annuels.

#### 4.1.2 Objectifs spécifiques dans le domaine d'activité

Le travail dans ce domaine est organisé autour de six objectifs spécifiques dont la finalité commune est de contribuer à la réalisation de l'objectif d'ensemble.

**Objectif spécifique 1: établir une échelle de priorités concernant les recherches et les actions menées dans le domaine de la SST en identifiant et en suivant les tendances et en anticipant les risques nouveaux et émergents liés à la SST grâce à la réalisation d'études prospectives**

L'«anticipation des risques» est une tâche essentielle de l'ERO dans le cadre de la Stratégie de l'UE. Après avoir analysé les modèles existants pour élaborer une méthodologie adaptée, l'ERO a réalisé une étude prospective pilote en 2011 et 2012 afin d'identifier les nouveaux risques qui pourraient apparaître dans le domaine de la SST sous l'influence des changements démographiques, scientifiques, technologiques, sociétaux et économiques des

«emplois verts». Les scénarios produits dans l'étude pilote continueront d'être diffusés aux parties prenantes, le cas échéant, pour aider à l'élaboration des politiques.

Sur la base du projet pilote, l'ERO organisera une série d'activités prospectives visant à examiner les risques et les défis nouveaux et émergents. Pour ce faire, un examen des principales tendances et questions émergentes identifiées par d'autres projets prospectifs et orientés vers l'avenir, également en dehors de la SST, et pouvant donner lieu à des risques émergents en matière de SST, sera réalisé en 2013. Cet examen contribuera à déterminer la portée des projets prospectifs qui seront mis en œuvre dans le cadre de la prochaine stratégie de l'EU-OSHA, en réduisant éventuellement leur portée à des secteurs, à des thèmes et/ou à des groupes de travailleurs spécifiques. L'ampleur et la portée de ces différentes activités prospectives seront définies en consultation avec le groupe consultatif sur la prévention et la recherche (PRAG), en tenant compte des résultats de l'examen et de la stratégie UE 2020, des avancées de la prochaine stratégie de l'UE sur la SST et d'autres programmes clés, tels que Horizon 2020. Parallèlement, une étude exploratoire sera réalisée sur des questions actuelles et émergentes en matière de SST dans le domaine des soins de santé, dont les soins à domicile et communautaires, qui constitueront un thème potentiel à aborder dans le cadre d'un futur projet prospectif.

<b>Objectif spécifique 1:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Influence sur la recherche (long terme)	Augmentation (10 % par an) du nombre d'articles universitaires/médicaux citant l'Agence et/ou ses travaux.
Risques pertinents identifiés	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, au moins 60 % des experts indiqueront que l'ERO a identifié les risques pertinents.
Fiabilité de l'information (court terme)	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, 80 % des experts indiqueront que les informations sont fiables.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception de projets prospectifs pour aborder les questions prioritaires (à examiner avec le PRAG), à commencer par une étude des questions actuelles et émergentes en matière de SST dans le domaine des soins de santé, dont les soins à domicile et communautaires.</li> <li>- Deux ateliers visant à encourager l'application des scénarios lors de l'élaboration des politiques et à favoriser la pertinence politique des projets prospectifs sur les emplois verts terminés en 2012.</li> <li>- Propositions de suivi de l'exercice prospectif dans le cadre d'une étude exploratoire en vue d'identifier des thèmes appropriés.</li> </ul>	

**Objectif spécifique 2: contribuer à une recherche plus pointue et renforcer les efforts de prévention via l'examen et l'analyse des études menées sur les facteurs de risques et les résultats en termes de santé**

L'«OSHWiki» de l'Agence, des analyses documentaires et des rapports pointus seront utilisés, le cas échéant, pour explorer les questions émergentes ou analyser les principaux thèmes de manière approfondie. L'analyse sera fondée sur l'examen d'enquêtes et d'études de cas publiées dans le cadre des systèmes nationaux et européens de prévention et sur des informations statistiques pertinentes. L'ERO utilisera plus particulièrement ces méthodes pour fournir du matériel issu de la recherche en vue de la campagne 2014-2015 pour des lieux de travail sains sur le thème «Des solutions pratiques pour les risques psychosociaux», et pour la mise en œuvre des thèmes prioritaires définis dans la section consacrée à l'environnement professionnel.

Les travaux lancés en 2010-12 sur wiki-SST se poursuivront en 2013, année au cours de laquelle de nouveaux articles seront commandés et les membres de la communauté élargie de la SST seront invités à apporter leur contribution, dès que wiki-SST sera rendu accessible pour écriture à d'autres «auteurs approuvés».

<b>Objectif spécifique 2:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Influence sur la recherche (long terme)	Augmentation (10 % par an) du nombre d'articles universitaires/médicaux citant l'Agence et/ou ses travaux.
Risques pertinents identifiés	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, au moins 60 % des experts indiqueront que l'ERO a identifié les risques pertinents.
Fiabilité de l'information (court terme)	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, 80 % des experts indiqueront que les informations sont fiables.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyses documentaires, rapports et articles wiki-SST à l'appui de la campagne pour des lieux de travail sains 2014-15 <i>sur les solutions pratiques pour les risques psychosociaux</i>, et des autres thèmes prioritaires.</li> <li>- Ouverture au public de wiki-SST, y compris de sa rédaction à des auteurs approuvés, en vue de préparer son lancement public lors du Congrès mondial sur la santé et la sécurité au travail qui se tiendra en août 2014.</li> <li>- Un rapport sur l'état des connaissances traitera des agents cancérigènes et du cancer d'origine professionnelle.</li> <li>- Un rapport conjoint établi avec Eurofound examinera la nécessité d'aider les entreprises à gérer les risques psychosociaux ainsi que les interventions organisationnelles dans les microentreprises et les PME.</li> </ul>	

**Objectif spécifique 3: soutenir la définition d'une échelle de priorités en matière de recherche et d'actions dans le domaine de la SST en fournissant une vue d'ensemble de la sécurité et de la santé au travail au niveau européen à partir de données historiques et actuelles**

Les décideurs ont besoin d'informations précises sur l'ampleur, la sévérité et les coûts des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur domaine, particulièrement en temps de crise économique. Dans le cadre de sa stratégie 2009-2013, l'Agence a proposé d'examiner les données existantes et les méthodologies scientifiques utilisées et de classer ces informations en fonction de leur utilité pour pouvoir prendre des décisions en matière de politique préventive. Cette proposition a débouché sur la mise sur pied de projets destinés à décrire et à comparer les différentes méthodologies utilisées pour établir des prévisions sur les maladies professionnelles et les accidents du travail, ainsi que sur un réexamen des estimations du coût économique des accidents et des maladies.

En 2013, l'ERO recueillera et analysera les informations disponibles sur le coût économique de la «SST insuffisante» dans les entreprises et les avantages qu'ont les entreprises à investir dans la SST.

<b>Objectif spécifique 3:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Influence sur la recherche (long terme)	Augmentation (10 % par an) du nombre d'articles universitaires/médicaux citant l'Agence et/ou ses travaux.
Risques pertinents identifiés	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, au moins 60 % des experts indiqueront que l'ERO a identifié les risques pertinents.
Fiabilité de l'information (court terme)	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, 80 % des experts indiqueront que les informations sont fiables.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude comprenant un examen de l'état des connaissances, un recueil d'études de cas et un atelier de parties prenantes examinera les avantages que représente la</li> </ul>	

bonne gestion de la SST dans les entreprises en se basant particulièrement sur les micro et les petites entreprises.

**Objectif spécifique 4: favoriser le débat sur les conclusions de l'ERO et s'assurer de leur pertinence et de leur consolidation par le biais de discussions avec les groupes cibles et les bénéficiaires**

L'ERO continuera d'organiser des ateliers et des séminaires en vue d'examiner et de valider ses conclusions avec les parties prenantes, d'encourager le débat sur les conclusions et d'obtenir un feedback sur la pertinence de son travail par rapport à ses publics cibles et sur la suite à donner à ses travaux.

L'Observatoire assurera le suivi de l'étude de 2012 sur le coût économique de la «SST insuffisante» au niveau macroéconomique en organisant un séminaire réunissant les experts en la matière et les parties prenantes de l'Agence pour analyser et consolider les conclusions du projet et examiner les façons de mieux présenter et utiliser les informations en vue de prendre des décisions sur la prévention.

Un atelier d'experts sera également organisé pour examiner les conclusions du rapport 2012 sur les substances toxiques pour la reproduction en vue de contribuer aux discussions politiques en cours sur cette question. En outre, l'ERO continuera à apporter sa contribution à la Commission et à d'autres institutions, sur demande, en vue de renforcer la base des connaissances pour leurs prises de décisions.

Pour accroître les possibilités d'interaction avec la communauté de la SST au sens large, l'ERO va donc recourir à des médias sociaux afin de créer une communication bidirectionnelle avec ses publics cibles et d'obtenir un feedback sur son travail et ses futures priorités. Cela complètera les activités de diffusion plus traditionnelles, telles que la publication d'articles et de documents scientifiques et la participation à des conférences.

<b>Objectif spécifique 4:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Influence sur la recherche	Augmentation (10 % par an) du nombre d'articles universitaires/médicaux citant l'Agence et/ou ses travaux.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Séminaire réunissant les experts et les parties prenantes visant à consolider les résultats de l'étude sur la «SST insuffisante» au niveau macroéconomique.</li><li>- Résumé de l'atelier d'experts sur les substances toxiques pour la reproduction, comprenant des recommandations pour la recherche et la prévention.</li><li>- Participation aux événements; publication d'articles et de revues scientifiques.</li><li>- Publication en ligne de résumés des séminaires afin de garantir un accès élargi.</li><li>- Poursuite du développement de la communication sociale afin d'accroître l'interaction avec les parties prenantes</li><li>- Fourniture de présentations PowerPoint pour diffuser les résultats des principaux rapports</li></ul>	

**Objectif spécifique 5: aider les responsables politiques et les fournisseurs d'informations sur la SST à soutenir davantage les entreprises par la réalisation d'enquêtes permettant de collecter des données en temps réel sur la gestion de la SST et sur les principaux risques émergents de SST**

Une des missions principales de l'EU-OSHA est de fournir des informations qui contribueront à élaborer et à mettre en œuvre efficacement des mesures destinées à améliorer l'environnement de travail en ce qui concerne la protection de la sécurité et de la santé des travailleurs. L'enquête européenne des entreprises sur les nouveaux risques émergents (ESENER) joue un rôle essentiel en aidant l'EU-OSHA à remplir cette mission. En posant directement des questions sur le lieu de travail concernant la façon dont la sécurité et la santé

sont gérées au travail, les principales raisons de leurs actions et le soutien dont ils ont besoin, ESENER vise à identifier les facteurs de réussite importants et à mettre en évidence les principaux obstacles entravant l'efficacité de la prévention des risques. ESENER peut ainsi contribuer à améliorer l'efficacité des actions préventives en aidant à veiller à ce qu'elles soient complètes et ciblées et à ce qu'elles visent les questions clés. L'enquête fournit aux décideurs politiques des informations comparables sur le plan international et importantes pour la conception et la mise en œuvre de nouvelles politiques. Elle éclaire en outre les projets de l'EU-OSHA pour veiller à ce qu'ils exercent un plus grand impact.

L'activité principale en 2013 consistera à préparer la deuxième vague du recueil de données, ESENER-2. Sur la base des commentaires positifs fournis à la première enquête et des résultats de l'évaluation ex post, la deuxième enquête visera à apporter d'importantes améliorations qualitatives. Une plus grande cohérence politique sera assurée en enquêtant sur les établissements employant à peine cinq travailleurs, y compris dans le secteur agricole, et en couvrant davantage de questions liées à la SST. La précision et la comparabilité seront renforcées grâce à un test plus rigoureux et à des améliorations apportées à la traduction du questionnaire et au travail de terrain.

En 2014, un travail sur le terrain sera effectué. Ce travail sera suivi d'une analyse, qui donnera lieu au premier résultat principal d'ESENER-2, son rapport d'ensemble, dont la publication est prévue en 2015. Dans les années à venir, une série d'analyses secondaires compléteront le cycle, comme cela a été le cas avec ESENER-1.

En 2013, l'ERO continuera en outre de diffuser les résultats des autres analyses commandées par l'Agence en 2012.

<b>Objectif spécifique 5:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Influence sur la recherche (long terme)	Augmentation (10 % par an) du nombre d'articles universitaires/médicaux citant l'Agence et/ou ses travaux.
Risques pertinents identifiés	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, au moins 60 % des experts indiqueront que l'ERO a identifié les risques pertinents.
Fiabilité de l'information (court terme)	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, 80 % des experts indiqueront que les informations sont fiables.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparations de la deuxième vague du recueil de données: ESENER-2 (élaboration, traduction et échantillonnage du questionnaire)</li> <li>- Diffusion de l'analyse secondaire des données ESENER</li> </ul>	

**Objectif spécifique 6: Rechercher un consensus sur les recherches prioritaires en matière de SST, inviter les instituts de recherche nationaux sur la SST à fixer des priorités communes, à échanger sur leurs résultats et à intégrer les exigences en matière de SST dans leurs programmes de recherche**

L'Agence, à travers son partenariat dans le nouveau programme ERA sur la SST et ses contacts avec le réseau PEROSH, la plateforme technologique européenne sur la sécurité industrielle et autres réseaux de recherche, continuera de promouvoir une meilleure coordination des recherches et l'établissement de contacts plus étroits entre les organes de recherche sur la SST et les bailleurs de fonds de l'UE. Le travail de l'ERO en 2013 concernera la diffusion et le suivi du rapport sur les priorités de recherche sur la SST commandé en 2012. Ce rapport pourrait s'avérer utile pour préparer un éventuel 8<sup>e</sup> Programme-cadre pour la recherche à partir de 2014.

L'ERO suivra le travail engagé dans le cadre du nouveau programme ERA sur la SST en créant un «Forum sur les risques nouveaux et émergents» qui permettra aux chercheurs et aux décideurs politiques de se réunir une fois par an. Le forum 2013 visera à réunir les

principaux organismes finançant la recherche sur la SST aux niveaux européen et national pour examiner les façons de favoriser la coordination internationale en matière de recherche.

<b>Objectif spécifique 6:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Risques pertinents identifiés	Augmentation progressive au fil des années: en 2013, au moins 60 % des experts indiqueront que l'ERO a identifié les risques pertinents.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion et suivi du rapport sur les priorités de recherche dans l'UE en matière de SST</li> <li>- Forum sur la promotion de la coordination de la recherche</li> <li>- Mise à jour des informations en ligne concernant le financement de la recherche</li> </ul>	

## 4.2 Informations sur l'environnement professionnel

### 4.2.1 Description et historique des activités

Fournir des informations sur les bonnes pratiques est une tâche essentielle de l'Agence depuis sa fondation. Produire des informations sur les bonnes pratiques de prévention des risques de sécurité et de santé professionnels est indispensable à l'émergence d'une culture de la prévention des risques. Pour répondre à cette exigence, l'Agence mène des activités dans le domaine de l'information sur le cadre de travail.

### 4.2.2 Objectifs spécifiques dans le domaine de l'information

Le travail dans le domaine de l'information sur le cadre de travail s'organise autour de quatre objectifs spécifiques destinés à favoriser l'objectif d'ensemble défini par la stratégie 2009-2013 de l'Agence:

#### **Objectif spécifique 1: élaborer des supports d'information utiles, pratiques et de bonne qualité afin de soutenir les activités menées dans le cadre des campagnes sur des lieux de travail sains**

Une priorité clé des travaux menés dans le domaine de l'information sur l'environnement professionnel demeure la fourniture de contenu pour les campagnes.

Le thème pour la campagne 2014-15 est « Des solutions pratiques pour les risques psychosociaux ». Après avoir consulté ses points focaux et le groupe consultatif sur la prévention et la recherche (PRAG) et rédigé un document de contenu détaillé, l'Agence élaborera des produits d'information novateurs pour promouvoir les solutions pratiques existantes. Dans ce cadre, elle mettra l'accent sur un environnement de travail positif (comment promouvoir les facteurs améliorant la santé au travail) et le rôle crucial joué par les supérieurs hiérarchiques – également sur la base des messages de la campagne 2012-2013 pour des lieux de travail sains – et ce, en consultation avec le PRAG et en tenant compte des besoins des PME et en particulier des microentreprises.

<b>Objectif spécifique 1:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Utilité des informations sur les bonnes pratiques	80 % des utilisateurs indiquent que les informations sont utiles.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits d'information sur la campagne 2014-15 «Des solutions pratiques pour les risques psychosociaux», dont une boîte à outils multilingue visant à conscientiser et à motiver les microentreprises et les PME à prendre des mesures pour gérer les risques psychosociaux.</li> <li>- Dans le cadre de la campagne 2012-2013 «Ensemble pour la prévention des</li> </ul>	

risques», un atelier de recherche comparative des meilleures pratiques sera organisé avec les partenaires de la campagne.

## **Objectif spécifique 2: renforcer les mesures de prévention en apportant des informations utiles et pratiques sur les bonnes pratiques en ce qui concerne les secteurs et les thèmes prioritaires**

### Une vie professionnelle plus saine et plus longue

Une des priorités politiques de l'UE dans un avenir prévisible sera d'augmenter les taux d'emploi de la population en âge de travailler. La stratégie Europe 2020 vise à faire passer les taux d'emploi du groupe d'âge des 20 à 64 ans de 69 % à au moins 75 % – objectif également lié à l'objectif politique parallèle de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une décision du Parlement européen<sup>3</sup> sur un projet pilote concernant la SST et les travailleurs âgés vise à renforcer la mise en œuvre des recommandations existantes, l'échange des meilleures pratiques et la poursuite de l'examen des éventuels moyens d'améliorer la SST et le travail des travailleurs âgés. Après s'être fait délégué cette tâche en 2012, l'Agence mènera un projet majeur visant à informer les responsables de l'élaboration des politiques en ce qui concerne la SST et les travailleurs âgés, à améliorer les connaissances concernant les politiques actuelles, les stratégies, les programmes, les outils et les pratiques et à fournir une base permettant d'établir des recommandations et à soutenir le partage des expériences et des pratiques en donnant des exemples de pratiques réussies et novatrices et en présentant les avis des parties prenantes. Le projet améliorera particulièrement les connaissances concernant:

- Les politiques, stratégies, programmes, stratégies de communication, outils et mesures en matière de SST visant ou contribuant à favoriser ou à prolonger la santé et la sécurité tout au long de la vie professionnelle
- Les pratiques réussies et novatrices spécifiques
- Les différences et les similitudes entre les mesures, les expériences et les avis dans les différents États membres
- Les avis sur les lieux de travail
- Les besoins spécifiques des systèmes de SST en vue de favoriser et de prolonger la santé tout au long de la vie professionnelle
- Les besoins spécifiques des systèmes de SST en vue de favoriser la santé et la sécurité des travailleurs âgés
- Les exemples spécifiques des politiques, stratégies et programmes/outils/mesures

Et utilisera les connaissances précitées pour fournir:

- Des options politiques et stratégiques en matière de SST pour les différents niveaux et acteurs.

L'implémentation des fonds, qui va être confiée à l'Agence par la Commission, sera régie par les dispositions de l'Accord de Délégation. Par conséquent, cette partie n'est incluse dans le Plan de Gestion Annuel qu'à titre indicatif.

### Les avantages économiques à investir dans la SST

Parallèlement à l'objectif spécifique n° 3 de l'ERO, l'Agence entend recueillir, analyser et diffuser les études de cas qui appuient et illustrent la justification commerciale de l'amélioration de la sécurité et de la santé sur les lieux de travail. Les cas porteront, d'une part, sur le coût économique de la «SST insuffisante» dans les entreprises: l'identification des coûts occasionnés par des aspects fréquemment évoqués, tels que les congés de maladie, la rotation du personnel, les accidents, etc., mais aussi les aspects plus larges, tels que les perturbations de la production des biens et des services; l'impact de la qualité, du service à la clientèle et de l'innovation; la perte de prestige en tant qu'employeur de choix, que sous-traitant potentiel, en termes d'image, etc. D'autre part, le projet visera à examiner les études

<sup>3</sup> Voir projet pilote 04 04 16 – Santé et sécurité au travail des travailleurs âgés, JO 29.02.2012, Chapitre 0404 – Emploi, solidarité sociale et égalité entre les hommes et les femmes, II/230 - II/231).  
<http://bookshop.europa.eu/fr/journal-officiel-de-l-union-europ-enne-l-56-29.02.2012-pbFXAL12056/>

de cas attestant des avantages financiers que rapportent aux entreprises l'investissement dans la SST. Le projet vise à recueillir des cas afin d'illustrer ces avantages, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises.

<b>Objectif spécifique 2:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Utilité des informations sur les bonnes pratiques:	80 % des utilisateurs indiquent que les informations sont utiles.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>- Premier rapport d'ensemble sur la SST des travailleurs âgés et résumé du séminaire du Parlement européen en tant que produits résultant de la première phase d'une activité de trois ans mettant en œuvre le projet pilote du PE.</li> <li>- Études de cas visant à illustrer les avantages de l'investissement dans la SST s'inscrivant dans le cadre de l'étude qui traitera également de l'objectif 3 de l'Observatoire des risques</li> </ul>	

**Objectif spécifique 3: soutenir les mesures de prévention en garantissant la pertinence continue des supports d'information existants**

L'Agence doit s'assurer que les nombreuses informations déjà publiées restent d'actualité et pertinentes. En 2013, la priorité sera accordée à la révision et la mise à jour de certains thèmes afin de répondre aux demandes des parties prenantes, en particulier la Commission européenne, aux fins du soutien de leurs activités. Le choix des thèmes sera opéré en consultation avec le groupe consultatif de la PRU.

Le type de contribution pour chaque thème dépendra des demandes spécifiques adressées à l'Agence; il peut s'agir de publications sur support papier ou électronique, de séminaires, de médias sociaux, le wiki-SST, de points d'entrée unique, d'activités de mise en réseau, etc.

<b>Objectif spécifique 3:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Utilité des informations sur les bonnes pratiques	80 % des utilisateurs indiquent que les informations sont utiles.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision et mise à jour des informations existantes sur les sujets prioritaires et la section relative à la législation.</li> <li>- Soutien des initiatives de sensibilisation de la Commission Européenne.</li> </ul>	

**Objectif spécifique 4: améliorer la mise en œuvre de l'évaluation des risques dans les micro et petites entreprises (comptant de 1 à 49 employés) en renforçant la sensibilisation concernant la nécessité de réaliser une évaluation des risques et la façon de procéder à cette évaluation.**

L'enquête ESENER réalisée par l'Agence a montré que plus les entreprises employant moins de 250 salariés sont petites, moins elles contrôlent les conditions et les lieux de travail. De même, si le 70% des grandes entreprises effectuent elles-mêmes ces contrôles, seulement 40% des entreprises employant dix à cinquante personnes le font en interne, les autres faisant appel à des contractants externes.

Afin de remédier à cette situation, l'Agence poursuivra les travaux de conception et de mise en œuvre de **l'outil interactif d'évaluation des risques en ligne**. La collaboration des partenaires sociaux est cruciale tant pour l'élaboration du contenu que pour la diffusion de l'outil; leur participation est indispensable pour s'assurer que l'outil répond aux besoins réels des petites organisations dans un secteur spécifique et pour promouvoir les activités de sensibilisation à son existence ainsi que son utilisation parmi leurs membres. En 2012, les travaux seront axés sur cette collaboration en vue:



- de développer, de mettre à jour et de diffuser d'autres outils d'évaluation des risques en ligne créés par les autorités nationales et les partenaires sociaux sectoriels nationaux et européens, sur la base des outils pilotes créés entre 2010 et 2012.
- de créer des modules de risques spécifiques pour aider les développeurs d'outils et aborder les thèmes prioritaires. Ces modules peuvent ensuite facilement être intégrés par les développeurs dans leurs propres outils.
- de promouvoir le guide fondateur élaboré en 2012 pour aider davantage de développeurs d'outils potentiels à accéder au financement européen et national.
- d'encourager l'élargissement de la communauté de l'évaluation des risques en ligne, qui soutiendra et favorisera la création de nouveaux outils. À cette fin, l'Agence mettra à disposition un service d'assistance;
- d'encourager l'utilisation de l'outil d'évaluation des risques en ligne par les micro et petites entreprises;

L'Agence travaillera également sur le concept d'un *outil de solutions pratiques en ligne* similaire, à l'appui de la mise en œuvre des plans d'action élaborés grâce à l'outil d'évaluation des risques en ligne, afin que les utilisateurs de cet outil puissent aussi planifier leurs activités de réduction ou d'élimination des risques en s'inspirant d'une série de solutions pratiques et d'études de cas bien établis.

<b>Objectif spécifique 4:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de nouveaux outils d'évaluation des risques en ligne</li> <li>- Nombre d'outils traduits en anglais (en vue d'améliorer le partage/l'adaptation)</li> <li>- Nombre de visites des outils d'évaluation des risques sur internet</li> <li>- Nombre de visites du site internet du projet d'évaluation des risques en ligne</li> <li>- Nombre de nouveaux accords (mémoires) conclus</li> <li>- Nombre d'événements relatifs à l'évaluation des risques en ligne (séminaires de formation, conférences, etc.) organisés par l'EU-OSHA ou les partenaires de l'évaluation des risques en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6</li> <li>- 6</li> <li>- Augmentation de 200 % par rapport à 2012 (700 visites)</li> <li>- Augmentation de 30 % par rapport à 2012 (12 000 visites)</li> <li>- 5</li> <li>- organisation de 10 événements (aux niveaux national et européen)</li> </ul>
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la création de nouveaux outils d'évaluation des risques en ligne.</li> <li>- Créer des modules spécifiques à intégrer par les développeurs d'outils</li> <li>- Promouvoir la communauté des développeurs et des utilisateurs des outils d'évaluation des risques en ligne</li> <li>- Prévoir un service d'assistance pour les concepteurs.</li> <li>- Propositions d'un <i>outil de solutions pratiques en ligne</i> pour compléter l'outil d'évaluation des risques en ligne.</li> </ul>	
-	

## 4.3 Communication, campagnes et promotion

### 4.3.1 Description et historique des activités

Pour créer une véritable culture de prévention des risques liés à la sécurité et la santé au travail, il est indispensable de pouvoir communiquer efficacement à l'intention de groupes cibles et de bénéficiaires multiples dont font partie les décideurs, les chercheurs, les partenaires sociaux et d'autres intervenants, ainsi que de les sensibiliser aux risques liés au cadre de travail et aux méthodes de prévention. Les activités de communication, de campagne et de promotion menées par l'Agence jouent un rôle important dans cette direction car elles permettent d'apporter à ces différents groupes cibles les informations disponibles dans ce domaine et d'en faire bénéficier les travailleurs européens, sur leur lieu de travail.

### 4.3.2 Objectifs spécifiques dans le domaine

Les activités de communication, campagnes et promotion sont centrées sur trois objectifs spécifiques qui contribuent à l'objectif général dans ce domaine d'activité.

#### **Objectif spécifique 1: sensibiliser les principaux groupes cibles à l'importance de travailler ensemble pour la prévention des risques via l'organisation d'une campagne paneuropéenne décentralisée**

Pour créer une culture dans laquelle sont efficacement gérés les risques liés à la santé et à la sécurité professionnelles, la sensibilisation à ces risques et à leur prévention est nécessaire, ce que reconnaît également la dernière stratégie de l'UE sur la SST, qui confie à l'EU-OSHA la mission spécifique de poursuivre ses activités de campagne.

Celles-ci reposent sur plus de dix années d'expérience et sur un modèle décentralisé en vertu duquel l'Agence est soutenue par son réseau de points focaux nationaux pour la coordination et la mise en œuvre de ses campagnes au niveau national. La campagne pour des lieux de travail sains 2012-13, qui a pour thème «Ensemble pour la prévention des risques», lancée dans ce contexte; prend en compte les enseignements tirés des évaluations externes des campagnes précédentes.

Les activités de campagne menées par l'Agence dans ce domaine sont étroitement liées à tous les autres domaines, mais plus particulièrement à celui de l'information sur l'environnement professionnel, dans le cadre duquel sont élaborés les produits d'information techniques pour la campagne. La campagne pour des lieux de travail sains met en avant le fait que le leadership et la participation des travailleurs sont essentiels pour la prévention des accidents et maladies professionnels et que le meilleur moyen de gérer les problèmes liés à la SST est d'instaurer un partenariat entre les employeurs, les travailleurs et leurs représentants. Les événements les plus marquants de la campagne en 2013 seront la cérémonie de remise des prix récompensant les bonnes pratiques européennes, organisée en collaboration avec la Présidence irlandaise du Conseil de l'UE, ainsi qu'un sommet et événement de clôture organisé à Bilbao sous la Présidence lituanienne.

En 2013, l'Agence continuera de fournir à son réseau de points focaux nationaux (UE + AELE/EEE) un soutien pratique pour la mise en œuvre des activités de campagne au niveau national via le dispositif Assistance campagne européenne (ECAP), et notamment l'organisation de conférences et de séminaires et des actions médiatiques, ainsi que la production et la distribution de matériel de promotion de la campagne dans 24 langues. Parallèlement, l'Agence continuera de soutenir et de promouvoir son réseau existant de partenaires de campagne officiels. Suivant les évolutions en 2012, une panoplie d'outils de campagne en ligne en faveur de la SST sera lancée et promue en vue de fournir aux experts dans le domaine des campagnes ou experts hors du secteur des communications intéressés par la SST des conseils pour la mise en œuvre d'actions de communication efficaces et à bas prix.

En 2013, des produits promotionnels pour la campagne 2014-2015 pour des lieux de travail sains sur le thème «Des solutions pratiques pour les risques psychosociaux» seront élaborés.

Des actions préparatoires seront également entreprises, parmi lesquelles la participation au consortium Napo, en vue de réaliser un film dans lequel joue le personnage de dessins animés à succès, en soutien à la campagne.

<b>Objectif spécifique 1:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Participation des parties prenantes aux campagnes	90 % des points focaux nationaux participent à l'ECAP. 60 % des partenaires de campagne officiels et 80 % des parties prenantes expriment leur satisfaction quant à leur participation et aux résultats de la campagne
Résultats des campagnes	Évaluation jugée positive
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en œuvre de la première année de la campagne pour des lieux de travail sains ayant pour thème «Ensemble pour la prévention des risques».</li> <li>– Organisation d'événements phares relatifs à la campagne européenne, en collaboration avec les présidences de l'UE en exercice, dont la cérémonie de remise des prix récompensant les bonnes pratiques européennes et le sommet «Lieux de travail sains»</li> <li>– Campagne Activités presse, médias et relations publiques aux niveaux national et européen</li> <li>– Mise en œuvre du <u>dispositif Assistance campagne européenne (ECAP) dans les points focaux nationaux, y compris l'organisation de séminaires, de conférences et d'actions médiatiques concernant la campagne et la diffusion du matériel promotionnel en 24 langues</u></li> <li>– <u>Mise en œuvre du programme de partenariat de la campagne, comprenant l'engagement actif des partenaires, l'organisation de réunions et la fourniture du matériel promotionnel</u></li> <li>– Lancement de l'ensemble d'outils en ligne de campagne SST</li> <li>– Actions préparatoires «Lieux de travail sains»</li> <li>– Campagne 2014-15, dont l'élaboration du plan et de l'image de marque de la campagne et du matériel promotionnel de base (dont film Napo)</li> <li>– Évaluation de la campagne 2012-13 pour des lieux de travail sains</li> </ul>	

**Objectif spécifique 2: maintenir l'Agence (site web compris) en tant que premier point de référence européen pour les informations en matière de la SST en utilisant les outils et canaux de communication appropriés pour atteindre les groupes cibles**

Atteindre les groupes cibles est l'un des principaux préalables à la contribution de l'Agence à une culture européenne de prévention des risques. Ces groupes cibles étant nombreux et disséminés, l'Agence doit communiquer dans plusieurs langues et sur différents supports. L'Agence communique via différents canaux et vecteurs de communication en fonction des groupes cibles qu'elle doit atteindre.

**Les activités de sensibilisation** sont réalisées pour communiquer sur le thème de la SST en général, et sur l'Agence et sa campagne pour des lieux de travail plus sains en particulier. En 2013, les activités de sensibilisation comprendront la promotion de la remise du Prix du film «Lieux de travail sains», récompensant un film documentaire ayant pour thème l'individu au travail, au festival DOK de Leipzig. D'autres activités pourront comprendre l'organisation de concours, tels que les concours de photographie de 2009 et de 2011, qui ont été couronnés de succès, et le développement d'autres outils de communication visuelle. Des médias sociaux (blogs, Twitter et wiki-SST) seront utilisés pour élargir et diversifier les publics cibles.

Le site web de l'Agence est l'un de ses principaux instruments de communication à destination des groupes cibles. Il constitue l'un des portails et des sites web les plus élaborés au monde dans le domaine de la SST. Compte tenu de la répartition géographique et des caractéristiques des différents groupes ciblés par l'Agence, la communication électronique est un canal efficace; c'est la raison pour laquelle un certain nombre de **modifications validées**

**par des tests d'utilisabilité seront apportées au site web** afin d'améliorer la visibilité de l'Agence sur internet. Après avoir mené plusieurs types d'études et établi une nouvelle stratégie en ligne en 2011, l'Agence réaffirmera sa présence en ligne dans le cadre de sa prochaine stratégie d'entreprise. La plateforme et les outils d'évaluation des risques en ligne seront développés plus avant pour répondre aux besoins des nouveaux partenaires.

Cependant, certains groupes cibles ne peuvent être atteints via les communications électroniques. La publication de certains supports d'information reste donc nécessaire. L'Agence va donc continuer de produire des **publications papier** dont du matériel de campagne, des documents d'entreprise, des rapports d'information et des analyses documentaires.

Pour étendre la diffusion de ses informations et mieux cibler certains secteurs spécifiques et/ou les PME, l'Agence poursuivra le développement de **partenariats de communication** avec, par exemple, le réseau Entreprise Europe et les intermédiaires appropriés au niveau national. Ces mesures s'inscriront dans le cadre d'un projet plus large visant à créer des réseaux de partenaires de communication.

Afin d'évaluer sa performance et de soutenir ce domaine, l'Agence poursuivra ses **activités régulières de suivi et d'évaluation** afin d'obtenir un retour d'information des utilisateurs le plus complet possible. Un sondage d'opinion sera finalisé en vue de comprendre la façon dont le public perçoit la SST et de fournir des données intéressantes à publier en soutien au lancement de la campagne 2014-2015 pour des lieux de travail sains. Le sondage d'opinion a été lancé dans le cadre du plan de gestion 2012.

<b>Objectif spécifique 2:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Visibilité sur internet	Entre 1 million et 1,5 millions de visites sur le site web de l'Agence
Utilisation d'informations provenant d'Internet	3 à 5 pages consultées par visite
Visibilité pour les utilisateurs	10 % d'augmentation du nombre d'abonnés à la Lettre mensuelle de l'Agence (OSH-mail) par rapport à 2011
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'activités de sensibilisation</li> <li>- Organisation d'activités relatives au partenariat de communication</li> <li>- Élaboration du plan 2013 relatif aux publications dans les entreprises et aux cadeaux promotionnels offerts aux entreprises</li> <li>- Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie en ligne de l'Agence et réaménagement de la présence en ligne de l'Agence</li> <li>- Élaboration et publication de contenu en ligne et développement de la promotion en ligne de l'Agence et de sa présence dans les médias sociaux</li> <li>- Développement du site et de l'application de l'outil d'évaluation des risques en ligne (OiRA) et des sites et de la mise en œuvre de la campagne pour des lieux de travail sains</li> </ul>	

**Objectif spécifique 3: atteindre de manière efficace les groupes cibles déterminés via les affaires publiques, les relations média, et l'organisation d'événements et d'expositions**

Outre les campagnes et les activités de communication, l'Agence mène différentes activités de promotion. À ce titre, elle utilise les médias pour communiquer ses informations et informer le public de ses activités dans le domaine des relations publiques. Ces activités sont justifiées par le fait que l'Agence n'est évidemment pas en mesure d'entrer en contact direct avec tous les bénéficiaires et elle doit travailler à travers et avec les intermédiaires ciblés.

Les événements, conférences et expositions constituent un autre moyen important non seulement pour entrer en contact avec les groupes cibles, mais également pour pouvoir dialoguer avec eux.

En 2013, les activités comprendront la promotion de la **campagne pour des lieux de travail sains**, qui entamera sa deuxième année, par l'intermédiaire d'insertions et d'articles dans les principaux journaux et autres supports médiatiques généralistes et spécialisés, en rappelant les faits marquants de la campagne, comme la cérémonie de remise des prix récompensant les bonnes pratiques organisée en collaboration avec la Présidence irlandaise de l'UE en avril, la Semaine européenne du mois d'octobre et le sommet et événement de clôture du mois de novembre.

Le lancement de l'«OSHWiki» de l'Agence constituera une importante action de promotion. Outre la promotion de la ressource elle-même, la stratégie de promotion visera à recruter des auteurs qualifiés pour soutenir le futur développement de l'«OSHWiki».

Parmi les activités en cours figureront la promotion du projet et outil d'évaluation des risques interactif en ligne en vue d'impliquer davantage de parties prenantes dans le processus et de soutenir la promotion des outils eux-mêmes auprès des utilisateurs finaux dans les micro et petites entreprises.

Une stratégie de promotion et de diffusion d'un ensemble d'outils d'enseignement en ligne basée sur la présentation de la série de films à succès Napo continuera d'être mise en œuvre dans d'autres États membres, en étroite collaboration avec les autorités nationales correspondantes du domaine de l'éducation. Cette initiative renforcera aussi l'initiative générale de l'Agence visant à poursuivre la diffusion et la promotion des publications et matériels relatifs à l'intégration de la SST dans les activités pédagogiques.

D'autres projets d'information bénéficieront également d'un soutien en termes de promotion et de couverture médiatique, dont les analyses secondaires supplémentaires des données ESENER et les résultats du projet de l'Agence d'examiner le coût macroéconomique de la gestion liée et non liée à la SST. Une veille médiatique continuera d'être assurée pour évaluer l'impact des relations médiatiques de l'Agence.

<b>Objectif spécifique 3:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Engagement des médias	Publication de 10 à 12 communiqués de presse
Couverture par la presse	1 000 à 1 500 coupures de presse
Implication et visibilité dans des événements/expositions	Présence de l'Agence matérialisée par la tenue d'un stand lors de 4 à 5 expositions ou conférences européennes sur la SST
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel général 2012</li> <li>- Activités Presse et RP dont communiqués de presse, articles et conférences de presse en vue de promouvoir des sujets tels que les résultats du troisième sondage d'opinion sur la SST; les projets prospectifs et les emplois verts; le règlement CLP; les analyses secondaires d'ESENER et le projet d'information sur le coût macroéconomique de la SST; les publications relatives aux substances cancérigènes; etc.</li> <li>- Stratégie de promotion et recrutement d'auteurs pour «OSHWiki»</li> <li>- Promotion et recrutement de développeurs pour l'outil d'évaluation des risques en ligne</li> <li>- Stratégie de distribution d'outils d'enseignement en ligne concernant Napo</li> <li>- Présentations, participation active de membres de l'Agence à des conférences et des expositions européennes et internationales et/ou tenue d'un stand lors de manifestations, et/ou diffusion des documents de l'Agence</li> <li>- Publications (rapports, fiches d'information, DVD Napo, etc.) et matériel promotionnel distribué dans toute l'Europe et au-delà pour toucher notre public-cible</li> <li>- Activités communes avec les présidences de l'UE (Irlande et Lituanie) afin d'inscrire les questions de SST à leur ordre du jour</li> </ul>	

#### 4.4 Travail en réseau et coordination

Créer une culture permettant de prévenir les risques en matière de SST requiert au préalable que des liens se nouent entre les acteurs concernés. De ce fait, l'Agence s'attache tout particulièrement à développer des réseaux d'échange, de collecte et de diffusion de l'information.

Il existe en Europe des ressources importantes pour améliorer la SST, mais il est nécessaire, pour les exploiter au maximum, de développer des réseaux solides. Répondre à ce besoin est l'un de nos objectifs. Un autre de nos objectifs est de jeter les fondations de la mise en place du programme de travail de l'Agence en engageant des partenaires du réseau européen. De bons réseaux sont nécessaires pour recueillir les meilleures informations, de les faire analyser par les meilleurs experts et de les communiquer efficacement aux bénéficiaires finaux.

Les réseaux de l'Agence englobent les réseaux de prise de décision du conseil de direction, du Bureau et des groupes de consultation, les réseaux des points focaux et les réseaux de groupes d'experts qui sont des acteurs clés de la mise en œuvre du plan de gestion, les réseaux européens, les partenaires des réseaux internationaux, et les activités menées dans les pays candidats et potentiellement candidats. Étroitement liées aux activités de mise en réseau: les activités qui visent à assurer que l'Agence est en mesure d'atteindre ses objectifs, par le biais de la programmation, du suivi et de l'évaluation.

Outre la mise en réseau, ce domaine d'activité comprend la fourniture de conseils juridiques, les vérifications financières, ainsi que la coordination des activités de traduction de l'Agence.

#### 4.4.1 Objectifs spécifiques dans le domaine

Six objectifs spécifiques ont été définis pour le domaine d'activité «Mise en réseau et coordination» afin d'atteindre l'objectif général.

**Objectif spécifique 1: contribuer, avec la participation des membres du conseil de direction et du Bureau, à la réalisation de la mission et de la vision de l'Agence de manière efficiente et efficace**

Le rôle du Conseil de Direction et du Bureau est clairement défini dans le règlement fondateur de l'Agence et expliqués en détail dans le document sur la gouvernance de celle-ci. Le conseil de direction est responsable des choix stratégiques, notamment en ce qui concerne les stratégies, les programmes de travail et les budgets, surveille leur mise en œuvre et demande par conséquent des comptes à l'Agence. Le conseil joue donc un rôle primordial dans le succès des actions entreprises par l'Agence pour atteindre ses objectifs tels qu'ils sont définis dans sa stratégie 2009-2013.

Le conseil de direction est composé de salariés, d'employeurs et de représentants des gouvernements de tous les États membres ainsi que de la Commission, ce qui représente une opportunité unique de faire participer les décideurs les plus appropriés aux décisions les plus importantes. Ceci offre également la possibilité d'engager des partenaires de réseau essentiels pour la mise en œuvre des décisions prises.

En 2013, l'Agence se concentrera sur l'adoption de sa nouvelle stratégie.

<b>Objectif spécifique 1:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Engagement des parties prenantes dans les États membres	75 % de participation par chacun des groupes d'intérêt au sein du conseil de direction, 80 % de participation totale aux réunions du conseil de direction
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de la nouvelle stratégie de l'Agence 2014-2020</li> <li>- Adoption de l'analyse et de l'évaluation du rapport d'activité 2012.</li> <li>- Adoption du plan de gestion 2014 et du budget 2014.</li> </ul>	

**Objectif spécifique 2: constituer, via le développement du réseau de points focaux et des réseaux nationaux, un réseau efficace contribuant significativement à la**

## **performance de l'Agence dans les domaines de la collecte et de la diffusion d'informations**

Le réseau constitué des points focaux de l'EU-OSHA permet à l'Agence d'atteindre ses objectifs en ce qui concerne le processus de recueil et de diffusion d'informations. Ce réseau de points focaux, dans lequel chaque point focal national issu d'un État membre, de l'AELE ou des pays en phase de préadhésion exploite un réseau national tripartite, permet à l'EU-OSHA de regrouper les ressources en matière de SST réparties dans toute l'Europe et d'éviter les chevauchements dans la production des connaissances, tout en soutenant la diffusion d'informations de haute qualité sur la SST.

Le succès du réseau de points focaux dépend des réseaux tripartites nationaux bien développés dans lesquels les partenaires sociaux et autres acteurs du domaine de la SST permettent à l'Agence de dispenser ses enseignements à un nombre très élevé de partenaires européens participant à ses activités.

En 2013, les travaux de l'Agence avec les points focaux et leurs réseaux nationaux resteront axés sur l'apport d'un soutien à des réseaux et activités spécifiques en fonction des besoins identifiés.

<b>Objectif spécifique 2:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Engagement des parties prenantes dans les États membres	700 parties prenantes actives dans les 27 États de l'UE et au moins trois événements de points focaux (réunions de réseau et événements de parties prenantes) par pays
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Activités de coordination, en particulier pour les réunions des points focaux</li><li>- Mesures d'aide aux réseaux nationaux (par exemple, visites dans des États membres ou aide aux activités d'un réseau national)</li></ul>	

## **Objectif spécifique 3: contribuer, en coordonnant les relations de l'Agence avec les institutions de l'UE et d'autres parties prenantes européennes de premier plan, à la pertinence et à la sensibilisation du public au travail de l'Agence, en direction de ces groupes, et au sein de ces groupes**

Les institutions de l'UE et les parties prenantes connexes (notamment les partenaires sociaux au niveau européen) sont des partenaires et des groupes cibles importants pour l'Agence. D'un côté, il est important que les activités de l'Agence soient pertinentes à l'égard de ces groupes, ce qui requiert une coordination attentive. De l'autre côté, il est également important que les institutions et les autres parties prenantes européennes soient informées des résultats obtenus par l'Agence car elles peuvent significativement en promouvoir l'impact.

L'Agence va poursuivre son étroite collaboration avec le Parlement européen en suivant ses activités en matière de santé et de sécurité au travail et en l'informant sur les travaux de l'Agence. De plus, l'exercice de décharge 2011 et les fonctions de contrôle budgétaire assurées par le Parlement européen seront totalement coordonnées par le bureau de liaison de Bruxelles.

La collaboration avec la Commission européenne se poursuivra en 2013, et la liaison avec l'unité de Luxembourg sera renforcée, notamment par les travaux effectués de concert avec le comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail et ses groupes ad hoc.

Les activités de mise en réseau au niveau européen permettent de soutenir tous les grands projets de l'Agence, en veillant par exemple à ce que le Parlement européen soit tenu pleinement informé des progrès de l'outil d'évaluation des risques en ligne ou des toutes dernières données ESENER. Une attention particulière sera accordée au déroulement des travaux sur les «emplois verts» de façon à toucher le plus vaste public possible. Suite à la première conférence conjointe des 4 agences (ETF, Eurofound, EU-OSHA et Cedefop) sur les jeunes et l'emploi en Juin 2012, la prochaine conférence conjointe au Parlement Européen est prévue au quatrième trimestre de 2013. La contribution de l'Agence portera sur les liens entre l'âge à la SST et l'intégration de la SST dans la formation.

La collaboration avec EUROFOUND, le CEDEFOP et l'ETF sera renforcée grâce à une deuxième conférence entre les quatre agences dans le domaine de la politique sociale européenne, organisée sous les auspices de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen.

Le président de la commission de l'emploi et des affaires sociales organisera également une conférence gérée par l'Agence sur les travailleurs âgés au Parlement européen.

En 2013, deuxième année de la campagne 2012-2013 "Ensemble pour la prévention des risques", les activités de promotion externes à Bruxelles seront redynamisées, l'EU-OSHA s'efforçant d'enrôler activement les partenaires sociaux dans la campagne et de développer les activités des entreprises multinationales, devenues partenaires de la campagne européenne. Un grand événement relatif à la recherche comparative des meilleures pratiques sera également organisé à Bruxelles, de même qu'un événement concernant le partenariat de campagne, au cours duquel le commissaire Andor remettra des certificats aux partenaires officiels. En outre, la préparation de la prochaine campagne 2014-2015 débutera en 2013.

Ces activités englobent aussi des actions de grande envergure menées en collaboration avec de nombreuses organisations dans le cadre du dialogue social européen, qui réunit des organisations patronales et des syndicats de toute l'Europe pour travailler sur des projets, des avis et des propositions communs, dans des comités horizontaux et sectoriels ainsi que dans le forum de liaison.

Enfin, le bureau de liaison de Bruxelles va continuer à informer la presse au niveau européen sur ses travaux.

<b>Objectif spécifique 3:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Pertinence des activités de l'Agence	80 % des utilisateurs approuvant la pertinence des programmes/activités de l'Agence pour les groupes ciblés
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synergie entre la Commission européenne (et son comité consultatif) et les travaux entrepris par l'Agence dans le domaine de la recherche et des bonnes pratiques.</li> <li>- Diffusion continue des informations de l'Agence aux institutions européennes, aux acteurs du dialogue social européen et aux autres parties prenantes européennes.</li> <li>- Interface entre les activités européennes et les activités internationales aux fins d'une collaboration sans heurts.</li> <li>- Prise en compte de la dimension de la SST au sein des DG de la Commission européenne, par ex.: éducation, santé, recherche et environnement.</li> </ul>	

**Objectif spécifique 4: contribuer, à travers la coordination des relations de l'Agence avec les partenaires internationaux, à la pertinence et à la sensibilisation du public au travail de l'Agence, en direction de ces groupes, et au sein de ces groupes**

Afin de fournir les meilleures informations possibles, l'Agence doit collaborer étroitement avec des partenaires situés hors de l'Union européenne (comme les pays de l'AELE ou les pays PEV), hors d'Europe (avec par exemple NIOSH, le National Institute for La sécurité et de la santé sur les lieux de travail, aux États-Unis) et avec des organismes internationaux tels que l'OIT et l'OMS. La collaboration et l'échange d'informations avec des organisations anciennes et nouvelles, telles que la Commission internationale de la santé du travail (CIST), l'Association internationale d'hygiène du travail (IOHA), l'Association internationale de l'inspection du travail (AIIT), l'AISS et l'IPWL peuvent être bénéfiques pour les deux parties grâce au renforcement des objectifs communs des organes, à l'utilisation efficace des ressources et à l'utilisation de plateformes communes pour la diffusion du message de prévention qui en découle.

EU-OSHA continuera de travailler avec l'OIT et l'OMS pour garantir le développement de synergies grâce aux informations pertinentes détenues sur les stratégies internationales et



européennes, tout en évitant une duplication inutile des efforts. Le cas échéant, elle assurera la coordination entre ses activités européennes et ses activités internationales.

Le degré de coopération, et les partenaires, seront déterminés par l'identification d'exigences en matière de partage d'informations entre l'Agence et ses partenaires internationaux. L'Agence s'efforcera en particulier d'obtenir un soutien international pour ses activités de campagne et de promotion. L'EU-OSHA a commencé à préparer les activités à mettre en œuvre dans le cadre du Congrès mondial 2014 XX.

<b>Objectif spécifique 4:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Engagement auprès d'organismes internationaux et d'États tiers	8 activités de mise en réseau avec des organes internationaux et des États non-membres
<b>Principaux résultats:</b>	
Activités de coordination	

**Objectif spécifique 5: prendre des mesures préparatoires visant à faciliter la participation future des Balkans occidentaux et de la Turquie au réseau et aux activités de l'Agence, ainsi qu'à encourager la coopération entre ces deux régions**

Les activités menées au titre de cet objectif sont financées par la Commission en vertu d'un accord de contribution, le programme IPA III. Le programme a commencé à être mis en œuvre le 1<sup>er</sup> décembre 2011 et se poursuivra jusqu'à la fin novembre 2014.

Afin de les préparer à devenir des candidats actifs et à part entière de l'Agence avant qu'ils n'entrent dans l'UE, l'Agence aidera les pays candidats et les pays candidats potentiels (Balkans occidentaux et Turquie) à renforcer leurs points focaux et leurs réseaux d'information nationaux et tripartites et veillera à faciliter leur participation dans les projets et les initiatives d'EU-OSHA.

En 2013, les bénéficiaires du programme seront invités à participer en tant qu'observateurs au réseau des points focaux de l'Agence, aux groupes d'experts et à d'autres projets et initiatives de l'Agence. Les activités du programme couvriront les domaines suivants: participation à des réunions avec l'Agence, participation à des ateliers co-organisés avec le réseau ENETOSH, l'OIT, l'ISSA, etc., organisation de missions dans les pays par le personnel de l'Agence, avec visite des points focaux et rencontres avec les partenaires du réseau national, organisation de séminaires et de réunions de coordination de projets visant à accroître la compréhension du fonctionnement et des opérations de l'Agence, et (plus important) le rôle que les points focaux et le réseau national devraient jouer au sein de l'Agence. Les points focaux seront soutenus dans l'organisation de la composante nationale de la campagne européenne de l'Agence. Le personnel de l'Agence ainsi que des membres du réseau et des experts externes effectueront des missions dans les pays afin de participer aux événements de la campagne de même qu'aux formations, aux conférences ou aux séminaires organisés à l'échelon national. L'Agence interviendra aussi dans la traduction, la promotion et la diffusion de ses supports d'information rédigés dans les langues des pays respectifs.

<b>Objectif spécifique 5:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Participation active aux activités de l'Agence	Au moins trois événements de point focal (deux réunions de réseau et un événement de sensibilisation lié à la campagne européenne) par pays participant au programme
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement de points focaux et de réseaux nationaux dans les pays du programme</li> <li>- Organisation d'activités de la campagne européenne</li> <li>- Diffusion des supports d'information de l'Agence dans les différentes versions linguistiques pertinentes</li> </ul>	

**Objectif spécifique 6: contribuer, par l'élaboration de programmes et de systèmes de suivi et d'évaluation adéquats, à la pertinence et à l'efficacité des actions de l'Agence**

L'Agence est une organisation en réseau, ce qui lui pose des défis spécifiques en termes de fonctionnement. Même si le principal avantage de la mise en réseau des activités est de permettre à l'Agence de rayonner davantage que si elle travaillait de manière isolée, cette gestion implique une gestion relativement complexe.

Pour parvenir à fonctionner en réseau, l'Agence doit notamment mettre en œuvre une procédure de planification impliquant toutes les parties prenantes concernées afin de garantir la pertinence des stratégies et des plans de gestion, des activités de surveillance et d'évaluation qui constituent la base du processus décisionnel à travers une meilleure information sur les résultats et l'impact du travail accompli, ainsi qu'une gestion efficace des risques liés à la poursuite des objectifs fixés.

En 2013, les activités de l'Agence seront axées sur la finalisation de sa nouvelle stratégie, ce qui indiquera la voie à suivre pour la prochaine période de planification, 2014-2020. La stratégie définira l'impact escompté de l'Agence et les principales activités à mettre en œuvre à cette fin. La troisième évaluation externe majeure de l'Agence – portant sur les résultats de la stratégie 2009-2013 et devant être achevée vers la fin 2011 – constitue la référence essentielle de la nouvelle stratégie de l'EU-OSHA. Cette stratégie sera accompagnée d'une évaluation ex ante, d'une évaluation des risques et d'une consultation externe adéquates, ainsi que d'un cadre pour l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs. En 2013, l'Agence s'emploiera également à établir les besoins concernant le cadre de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie et évaluer les résultats obtenus. Enfin, l'Agence se concentrera sur les initiatives portant sur la qualité en vue de garantir la qualité de ses activités.

<b>Objectif spécifique 6:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Pertinence des activités de l'Agence	80 % des utilisateurs approuvant la pertinence des programmes/activités de l'Agence pour les groupes ciblés
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Finalisation de la nouvelle stratégie de l'Agence.</li><li>- Plan de gestion pour 2014.</li><li>- Rapport d'activité annuel pour 2012.</li><li>- Enquête menée auprès des parties prenantes.</li><li>- Mise en œuvre du plan d'évaluation pour 2013 et formulation du plan pour 2014.</li><li>- Rapports réguliers sur les progrès de la mise en œuvre du plan de gestion et de la stratégie.</li><li>- Initiatives en matière de gestion de la qualité.</li></ul>	

**Objectif spécifique 7: Contribuer à une communication plurilingue efficace par la gestion des traductions**

L'Agence dépend de la bonne gestion de la traduction de ses documents pour pouvoir communiquer de manière efficace avec les intermédiaires et les bénéficiaires. Dans le même temps, elle doit s'assurer que les traductions utilisent la même langue que celle du lecteur. À cette fin, elle a instauré un important système de contrôle des traductions impliquant ses points focaux.

<b>Objectif spécifique 7:</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Nombre de pages traduites	10 000
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Communication plurilingue avec les intermédiaires et les bénéficiaires.</li></ul>	

## 4.5 Gestion des ressources

La finalité des activités administratives de l'Agence est de promouvoir une gestion saine de ses propres ressources humaines et financières et de garantir une affectation cohérente de ces ressources afin d'atteindre les objectifs de la stratégie et du plan de gestion.

La gestion des ressources s'effectuera dans un contexte rendu particulièrement difficile par la réforme à venir concernant le personnel et par le nouveau règlement relatif au cadre financier pluriannuel.

Une attention particulière sera accordée à la mise en place de procédure de contrôle interne, de comptabilité et de reporting efficaces. Par ailleurs, les services généraux nécessaires au fonctionnement de l'Agence, tels que les technologies de l'information et de la communication ainsi que la gestion documentaire, sont des fonctions clés.

L'Agence est attentive au dialogue social et accorde une grande importance à la participation des représentants du personnel dans les domaines d'activité qui les concernent.

En plus de son travail quotidien, l'Agence mènera une autre activité spécifique, à savoir la mise en œuvre d'un système informatique de gestion des contrats.

<b>Objectif spécifique 1: Gestion saine des ressources humaines et financières de l'Agence</b>	
<b>Indicateur:</b>	<b>Cible:</b>
Décharge	Positive
Rapports d'audit sur la gestion des ressources	Positifs
Mise en œuvre du budget (en particulier, titre opérationnel)	95 per cent
Nombre de jours de formation accordés au personnel	370-400 jours de formation <sup>4</sup>
Organisation et exécution des procédures de sélection pour pourvoir les postes vacants	Pas de réclamations de la part des candidats.
<b>Principaux résultats:</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en œuvre de l'outil informatique de gestion des contrats.</li><li>- Conclusion de l'accord de siège et identification de nouveaux locaux adaptés.</li></ul>	

<sup>4</sup> Un participant-jour correspond à un jour de formation pour un membre du personnel

## Annex I: Data on indicators on results defined in the EU-OSHA Strategy 2009-2013<sup>5</sup>

Be the European centre of excellence for occupational safety and health information, promoting a preventive culture to support the goal of making Europe's current and future workplaces safer, healthier and more productive (vision)	
Indicators	Latest results
Impact on Awareness	67 per cent give a rate of 4 or more on a scale from 1-5 when asked whether the level of awareness in Europe is higher than three years ago (1 indicating much lower level; 5 indicating much higher level). The corresponding figure when asked about their own country is 62 per cent. <sup>6</sup>
	61 per cent give a rate of 4 or more on a scale from 1-5 when asked about whether EU-OSHA has contributed to increased awareness about OSH in Europe (1 being not at all; 5 being to a very high extent). The corresponding figure when asked about EU-OSHA's impact in the respondent's country is 30 per cent. <sup>7</sup>
	62 per cent confirm that they have taken action to improve OSH on the basis of information from EU-OSHA. <sup>8</sup>
	52 per cent give a rate of 4 or more on a scale from 1-5 when asked about the extent to which EU-OSHA's activities meet the most important needs in OSH (1 being not at all; 5 being to a very high extent). <sup>9</sup>
	On a scale from 1-5 (1 being not useful at all and 5 being very useful, figures are averages for the whole population) all sections of the Agency web-site are rated 3,27 or above. The highest rated sections are the Good Practice and Publications sections (respectively 3,97 and 3,87). <sup>10</sup>
	73 per cent of Europeans (all population, EU27) consider themselves to be fairly well or very well informed about OSH whereas 23 per cent do not. In 2009 66 per cent felt fairly well or very well informed about OSH. Among employees 84 per cent feel fairly well or very well informed whereas 23 per cent do not. <sup>11</sup>

<sup>5</sup> Data is reported according to the measures defined in the Impact Assessment of the EU-OSHA Strategy 2009-2013

<sup>6</sup> EU-OSHA Network Survey (2010)

<sup>7</sup> EU-OSHA Network Survey (2010)

<sup>8</sup> EU-OSHA Network Survey (2010)

<sup>9</sup> EU-OSHA Network Survey (2010)

<sup>10</sup> EU-OSHA, Online Survey (2009)

<sup>11</sup> EU-OSHA, Pan-European opinion poll on occupational safety and health, 2009 and 2012, <http://osha.europa.eu/en/statistics/surveys/>

	12 percent of establishments with 10 or more workers have used health and safety information from EU-OSHA whereas 30 percent indicate awareness of the Agency. <sup>12</sup>
<b>Identify new and emerging risks via the provision of reliable and comprehensive information on new and emerging risks, and the provision of information which is useful and relevant for its key target audience</b>	
<b>Indicators</b>	<b>Latest known results</b>
Inform the policy/research debate through the use of Agency material in policy/research documents	385 citations of the Agency publications in scientific or similar publications identified by mid-2012.
Reliability of Risk Observatory Information	80 per cent give a score of 4 or more on a scale from 1-5 when asked to assess the reliability of the information from the ERO (1 being not reliable at all; 5 being very reliable) <sup>13</sup>
Identification of new and emerging risks	63 per cent give a score of 4 or more on a scale from 1-5 when asked to assess how successful the ERO is in identifying the most relevant new and emerging risks (1 being not successful at all; 5 being very successful) <sup>14</sup>
<b>To help people involved in OSH develop a risk prevention culture via the identification and exchange of good practice in OSH. This will be done by providing practical and user-friendly information on prevention of work-related illnesses and accidents.</b>	
<b>Indicators</b>	<b>Latest known results</b>
Coverage of information needs	53 per cent give a score of 4 or more on a scale from 1-5 when asked to assess the completeness of the scope covered with EU-OSHA's Good Practice information (1 being not complete at all; 5 being very complete). <sup>15</sup>
Usefulness of good practice information	The average assessment of the usefulness of five Agency publications was 4,3 on a scale from 1 to 5 (5 being very useful) All publications received a rating of 4 or 5 from over 80 per cent of the respondents. Furthermore, for each publication at least 79 per cent assess that it is likely to get its key messages through to the target audience. <sup>16</sup>

<sup>12</sup> ESENER survey

<sup>13</sup> EU-OSHA Network Survey (2010)

<sup>14</sup> EU-OSHA Network Survey (2010)

<sup>15</sup> EU-OSHA Network Survey (2010)

<sup>16</sup> EU-OSHA, On-line survey to the Publications User Panel, 2009, <http://osha.europa.eu/en/teaser/Files/Online-Survey-to-the-Publications-User-Panel.pdf>

Use of Good Practice information	29 per cent give a score of 4 or more on a scale from 1-5 when asked about the degree to which their organisation has benefited from Good Practice information from EU-OSHA. <sup>17</sup>
<b>To maintain and develop EU-OSHA's position as the European reference point for information on OSH issues, and to ensure that EU-OSHA and its network are able to deliver targeted and timely information. The key objective is to reach the target groups for the different activities</b>	
<b>Indicators</b>	<b>Latest known results</b>
Visibility on Internet	1.764.530 unique visitors during 2011 (compared to 1.853.169 in 2010). 2.431.091 visits during 2011 (compared to 2.573.340 in 2010). The decrease is due to not continuing advertising in Google (adwords) 4,09 pages viewed per visit during 2011 (compared to 3,88 in 2010) <sup>18</sup>
Press coverage	A consolidation of the press clippings from different available sources show that from January to December 1.025 (1489 for the whole of 2010) articles were published on the Agency. A reason for the decrease is that 2011 only includes online clippings whereas 2010 includes online and printed clippings.
Engagement of stakeholders in campaigns	53 official EU campaign partners by end 2011 (41 by end 2010) – including social partner organisations, multinational companies and non-governmental organisations.
<b>To develop and maintain EU-OSHA's strategic and operational networks in Europe and beyond, and for these networks to add value to the work of the Agency, by increasing the relevance, the efficiency and/or the effectiveness of EU-OSHA's activities.</b>	
<b>Indicators</b>	<b>Latest known results</b>
Stakeholder engagement in Member States	Participation rate at Board meetings 2011: (2010 figures in brackets): Workers 64 % (69 %); Employers 64 % (57 %); Governments 76 % (83 %)
	In 2011 there were 845 national network members. Same figure for 2010 was 712
	114 national network meetings were organised in the Member States and EFTA-EEA countries in 2011. Same figure for 2010 was 108.

<sup>17</sup> EU-OSHA Network Survey (2010)

<sup>18</sup> Internal data, a unique is a visitor who came to our site at least once within a month. Pages viewed are number of pages requested by all visitors. Usually a user during a visit requests different pages to find the information needed. Statistics exclude Agency visits and web crawlers visits.